

AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE

Secrétariat de l'Assemblée
Carnet de bord n° 2004/103
4 octobre 2004

Le Bureau de l'Assemblée, réuni à Strasbourg le lundi 4 octobre 2004 sous la présidence de M. Peter Schieder, Président de l'Assemblée, en ce qui concerne :

- *4^{ème} Partie de la Session ordinaire de 2004 (4-8 octobre 2004) :*

a. Débats selon la procédure d'urgence :

. a pris note de la demande formelle de la Commission des questions politiques de tenir un débat d'urgence sur « le défi du terrorisme dans les Etats membres du Conseil de l'Europe » :

. n'a pas recommandé à l'Assemblée de débattre du rapport « Combattre le terrorisme par la culture » (Rapporteur: M. Sudarenkov, Russie, SOC) selon la procédure d'urgence, tel que demandé par la Commission de la culture, de la science et de l'éducation ;

b. Débat d'actualité :

. faisant suite à une demande de la délégation géorgienne, a recommandé à l'Assemblée de tenir un débat d'actualité sur « les relations entre la Géorgie et la Russie » et a proposé de tenir le débat le jeudi 7 octobre de 17h30 à 18h30 ;

. faisant suite à une demande de Mme Burjanadze, Présidente du Parlement géorgien, de s'adresser à l'Assemblée durant la partie de session, l'a invitée à prendre la parole au cours de ce débat d'actualité et a également invité un représentant du Parlement russe à prendre la parole ;

c. a mis à jour le projet de calendrier comme suit :

. Lundi 4 octobre : « Rapport d'activité du Bureau et de la Commission Permanente »: M. La Pergola, Président de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (« Commission de Venise ») ne pourra pas s'adresser à l'Assemblée ;

. Mercredi 6 octobre : « L'OCDE et l'économie mondiale »: M. Schlögl, Secrétaire Général de l'OCDE, remplacera M. Johnston, Secrétaire Général de l'OCDE pour ce débat ;

. Jeudi 7 octobre :

. a ajouté le débat d'actualité sur « les relations entre la Géorgie et la Russie » de 17h30 à 18h30 ;

. « Réchauffement climatique: au-delà de Kyoto »: M. Töpfer, Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), ne pourra pas s'adresser à l'Assemblée ;

d. a décidé de limiter le temps de parole à 4 minutes le mercredi 6 octobre et le jeudi 7 octobre ;

g. est convenu d'inviter M. Alkhanov, Président de la République tchétchène, à prendre part au débat sur les rapports concernant la République tchétchène le jeudi 7 octobre ;

e. élection d'un juge à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de la Slovaquie: a confirmé la consultation écrite des membres du Bureau afin de déclassifier le rapport de la Sous-commission ;

f. Comité mixte :

. a pris note du projet d'ordre du jour ;

. a invité les rapporteurs de la Commission de suivi sur l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Serbie-Monténégro à participer au Comité mixte pour le point « procédures de suivi » ;

h a autorisé la Commission des questions politiques de tenir un échange de vues sur le terrorisme et la République tchétchène le mercredi 6 octobre à 18h00 ;

i. a pris note que le Président rencontrera les Présidents des délégations parlementaires d'Arménie, d'Azerbaïdjan et de Géorgie le mardi 5 octobre à 17h00 pour donner suite à la réunion des Présidents de ces pays lors de la Conférence des Présidents en mai 2004 ;

- *Rapport d'activité du Bureau et de la Commission Permanente (25 juin – 4 octobre 2004) (Rapporteur: M. van der Brande, Belgique, PPE/CD):* a approuvé le rapport d'activité et a désigné M. Schieder (Autriche, SOC) en tant que rapporteur pour le rapport d'activité couvrant la période du 8 octobre 2004 au 24 janvier 2005 ;

- *Chypre – mise en oeuvre du paragraphe 6 de la Résolution 1376 (2004) :*

a. a pris note des lettres de M. Christofias, Président du Parlement de Chypre, et de M. Christodoulides, Président de la délégation parlementaire de Chypre du 21 septembre 2004 exprimant la position du Parlement de Chypre sur le projet de décision présenté au Bureau le 21 juin 2004 et présentant des amendements concrets à ce projet ;

b. a pris note que le Président a rencontré M. Christodoulides, Président de la délégation parlementaire chypriote le 3 octobre 2004, ainsi que des représentants de la communauté chypriote turque le 4 octobre 2004 afin de les informer de la proposition pour un projet de décision révisé ;

c. a approuvé le projet de décision révisé ;

- *Institut International de la Démocratie :*

a. a pris note que l'Institut a été invité par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe à remettre ses commentaires sur le rapport de l'auditeur interne pour le 15 octobre 2004 ;

b. a pris note des documents financiers présentés par l'Institut suite à la demande du Bureau du 25 juin 2004 ;

c. a pris note que le mandat des représentants du Président au Conseil d'administration de l'Institut a expiré le 31 août 2004 et, par conséquent que personne ne représente actuellement le Président ou l'Assemblée au Conseil d'administration ;

- d. a pris note que l'Institut tiendra une réunion extraordinaire de son Conseil d'administration le mercredi 6 octobre 2004 ;
- e. a décidé de revenir sur ce point lors de sa prochaine réunion ;
- Situation en Haïti: a pris note que le Président donnera une suite appropriée à la proposition de M. Azzolini d'attirer l'attention de l'Assemblée sur la très grave situation humanitaire en Haïti.

Petr Sich/Alexandra Alléon

cc. Secretary General of the Assembly
Secretariat of the Assembly
Secretaries of National Delegations and of Political Groups of the Assembly
Special guests and observers to the Assembly

Directors General
Director of the Private Office of the Secretary General of the Council of Europe
Secretary to the Committee of Ministers
Director of Communication and Research
Permanent Representations to the Council of Europe